

devenu *Draba ciliaris* L. (*Mant.*);
serait appelé *D. ciliata* Gér. (*Abbrev.*).

3. *Alyssum caulibus fruticulosus, diffusis, foliis subrotundis incanis,*
p. 352;

devenu *A. alpestre* L. (*Mant.*);
aurait nom *A. subrotundum* Gér. (*Abbrev.*).

Mais, si l'on jugeait que l'intérêt général de la science ne permet pas d'opérer cette réforme, on pourrait du moins, dans les ouvrages descriptifs, faire suivre les dénominations jusqu'ici adoptées, pour les espèces en question, par les secondes à titre de synonymes.

M. Malinvaud donne lecture de la Note suivante :

SUR LA COLORATION ACCIDENTELLE DE LA FLEUR DU FRAISIER COMMUN;
par **M. E. GUINIER.**

Il y a trois ans, le hasard me fit apercevoir, sur le versant de la montagne de *Veyrier* qui domine le lac d'*Annecy*, un pied de Fraisier portant deux ou trois fleurs roses ou purpurines : je le déracinai pour le replanter en pot. Ce pied se multiplia par coulants, et je pus en outre faire des semis. La plante mère et celles obtenues ensuite ont donné des fleurs qui, ordinairement blanches mais quelquefois déjà légèrement rosées en s'épanouissant, prennent ensuite très souvent une teinte carminée plus ou moins prononcée, teinte qui s'avive progressivement et atteint sa plus grande intensité quand les pétales se détachent. Cette teinte n'est pas parfaitement uniforme, elle est aussi plus foncée vers l'extrémité du pétale. Du reste rien ne paraît distinguer ces Fraisiers du type de l'espèce, *Fragaria vesca* DC.

Je n'ai pu rencontrer que dans une seule autre localité (sur le flanc du mont *Charvin*, entre *Faverge*s et *Thônes*) des Fraisiers, en petit nombre encore, présentant la même coloration purpurine des fleurs.

Cette coloration de fleurs blanches dans l'espèce, et qui, même dans les sujets où on l'observe, ne se produit guère que lors du développement complet de la fleur, est un fait qui semble en opposition avec tout ce que l'on remarque sur les variations de la couleur des fleurs pendant leur évolution.

Dans les espèces très nombreuses où les fleurs sont d'un blanc légèrement teinté de rose, de carmin ou de lilas, la coloration est prononcée surtout au moment de l'épanouissement : quelquefois vive à ce moment,

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE NUMÉRO.

Membres admis dans la Société botanique de France pendant l'année 1891.....	5
Membres à vie admis en 1891.....	6
Membres décédés en 1891.....	7
Membres rayés.....	8

SÉANCE DU 8 JANVIER 1892.

	Dons faits à la Société.....	9
A. Chatin	Nouvelle contribution à l'histoire botanique de la Truffe : Karmès de Bagdad et de Smyrne, etc.....	10
Gandoger	Note sur le <i>Maillea Urvillei</i>	21
	Remarque de M. Malinvaud.....	23
Fr. Héribaude-Joseph	Additions à la flore d'Auvergne.....	23
Bazot	Note sur le <i>Linaria minor</i> Desf.....	46
	Observations de M. Malinvaud.....	47
Battandier	Sur quelques plantes d'Algérie de l'herbier P. Marès.....	47
Poisson	Antiseptique préconisé pour la conservation des objets d'histoire naturelle.....	51
	Remarque de M. Bonnier.....	53
Paris	Lettre à M. Malinvaud (<i>Nomenclator bryologicus</i>).....	53
Le Grand	Observations critiques sur les <i>Fumaria media</i> , <i>Genista purgans</i> , <i>Ranunculus chærophyllus</i>	56
	Remarque de M. Malinvaud.....	58
Clos	Encore la nomenclature binaire en botanique.....	59
Guinier	Sur la coloration accidentelle de la fleur du Fraisier commun..	64

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE

Les séances se tiennent à Paris, rue de Grenelle, 84, à huit heures du soir, habituellement les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois.

JOURS DES SÉANCES ORDINAIRES PENDANT L'ANNÉE 1892

8 et 22 janvier.	8 avril.	8 et 22 juillet.
12 et 26 février.	27 mai.	11 et 25 novembre.
11 et 25 mars.	24 juin.	9 et 23 décembre.

La Société publie un *Bulletin* de ses travaux, qui paraît par livraisons mensuelles. Ce *Bulletin* est délivré gratuitement à chaque membre et se vend aux personnes étrangères à la Société au prix de 30 fr. par volume annuel terminé (sauf les exceptions spécifiées ci-après), 32 fr. par abonnement. — Il peut être échangé contre des publications scientifiques et périodiques.

Les 25 premiers volumes du *Bulletin*, à l'exception des t. IV (1857) et XV (1868), sont cédés au prix de 10 fr. chacun, et les suivants (2^e sér.) au prix de 15 fr. chacun (à l'exception du tome XXXVI), à MM. les nouveaux membres qui les font retirer à Paris, après avoir acquitté leur cotisation de l'année courante.

N. B. — Les tomes IV et XV, étant presque épuisés, ne sont plus vendus séparément.

Le tome XXXVI (1889) renferme les *Actes du Congrès de botanique tenu à Paris en août 1889*; le prix de ce volume est de 40 fr. pour les personnes étrangères à la Société et de 20 fr. pour les membres de la Société.

Les frais d'envoi de volumes ou numéros anciens du *Bulletin*, ainsi que des numéros déjà parus lorsqu'un abonnement est pris au milieu de l'année, sont à la charge de l'acquéreur ou de l'abonné.

AVIS

Les notes ou communications *manuscrites* adressées au Secrétariat par les membres de la Société, pourvu qu'elles aient trait à la botanique ou aux sciences qui s'y rattachent, sont lues en séance et publiées, en entier ou par extrait, dans le *Bulletin*.

Tous les ouvrages ou mémoires *imprimés* adressés au Secrétariat de la Société botanique de France, rue de Grenelle, 84, prennent place dans la bibliothèque de la Société. Ceux qui seront envoyés dans l'année même de leur publication pourront être analysés dans la *Revue bibliographique*, à moins que leur sujet ne soit absolument étranger à la botanique ou aux sciences qui s'y rattachent.

MM. les membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétariat le plus tôt possible. Les numéros du *Bulletin* qui se perdraient par suite du retard que mettraient MM. les membres à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

N. B. — D'après une décision du Conseil, il n'est donné suite, dans aucun cas, aux demandes de numéros dépareillés, lorsque le volume auquel ils appartiennent est terminé depuis plus de deux ans. Il en résulte que, pour se procurer une partie quelconque du tome XXXV (1888) ou d'une année antérieure, on doit faire l'acquisition du volume entier. — *Aucune réclamation n'est admise, de la part des abonnés, pour les numéros publiés depuis plus de trois mois.*

Adresser les lettres, communications, demandes de renseignements, réclamations, etc., à M. le Secrétaire général de la Société, rue de Grenelle, 84, à Paris.